

# COMPTE-RENDU de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 12 JUIN 2017

Nombre de Conseillers : 15 Nombre de présents : 12

Nombre d'absents : 3 Nombre de procurations : 2 Nombre de votants : 14

# L'an deux mil dix-sept, et le 12 juin,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Laurent DUBUY, Maire de Charnay.

Date de convocation : 2 juin 2017

**Présents**: Laurent DUBUY, Danièle GERMAIN, Philippe DEFER, Françoise PINET, Gérard DONATY, Clément BENOIT, Florence PLUVINAGE, Jean-Pierre VAPILLON, Françoise FLOURENT, Stéphane HACQUARD, Sandrine ALLATANTE, Pierre-Olivier DOUCHET.

**Excusés**: Marie-Claude GERMAIN (ayant donné procuration à Françoise PINET), Olivier MARS, Valérie COURTIAL (ayant donné procuration à Danièle GERMAIN)

Absent:

Secrétaire : Françoise FLOURENT

# DELIBERATION N° 17/2017: BUDGETISATION ET FISCALISATION DE LA CONTRIBUTION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL BEAUJOLAIS AZERGUES

Monsieur le Maire explique que la contribution communale au Syndicat Intercommunal Beaujolais Azergues pour l'année 2017, étant de 30 757 €, il est nécessaire de délibérer pour budgétiser partiellement cette participation.

La participation est supérieure à celle de l'année 2016 suite aux travaux du bassin de rétention.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :

DECIDE à l'unanimité de budgétiser partiellement sa participation communale au Syndicat Intercommunal Beaujolais Azergues, au même niveau que les années précédentes, pour un montant de 12 000 €. Le reste étant fiscalisé

# DELIBERATION N° 18/2017: PRIX DES ENTREES DU SPECTACLE DU 7 JUILLET 2017

Monsieur le Maire propose, pour le spectacle de théâtre « PIECE DETACHEE », organisé le 7 juillet 2016 dans le cadre des manifestations « Rosé, nuits d'été », que le prix des places soit fixé comme suit :

-	Tarif réduit (enfant – de 18 ans, étudiant – de 25 ans)	12 €
-	Tarif adulte	18 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :

**ACCEPTE** à l'unanimité, que le prix des places soit fixé comme suit :

-	Tarif réduit (enfant – de 18 ans, étudiant – de 25 ans)	12 €
-	Tarif adulte	18 €





# DELIBERATION N° 19/2017 : ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LA CHAUDIERE DE L'ECOLE

En vue de la réfection de la chaudière de l'école, située 1 boulevard des Ecoles, un marché à procédure adaptée a été lancé.

Conformément à l'article 28 du Code des marchés publics, lorsque la valeur estimée d'un marché de travaux est inférieure à 5 225 000 euros, il peut être passé selon une procédure adaptée dont les modalités sont librement fixées par le pouvoir adjudicateur en fonction de la nature et des caractéristiques du besoin à satisfaire, du nombre ou de la localisation des opérateurs économiques susceptibles d'y répondre ainsi que des circonstances de l'achat.

La procédure retenue est la suivante :

- Consultations des entreprises
- La prestation est exécutée selon un marché unique.
- Date limite de remise des offres : 22 mai 2017 à 12h00
- Etude des dossiers par la Commission d'Appel d'Offres selon les critères suivants : Valeur technique des prestations, basée notamment sur le mémoire technique (60%) et le prix (40%)

Le Conseil Municipal après en avoir valablement délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L. 2122-21,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et notamment ses articles 26 et 28

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres portant sur le classement et le choix de l'offre économique avantageuse,

### **DECIDE**

- D'approuver le choix de l'offre économique avantageuse en date du  $1^{\rm er}$  juin pour l'attribution du marché à l'entreprise suivante :

Entreprise SOMECI – 30 rue Saint Simon 69009 LYON pour un montant de 59 785.64 € HT

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer, au nom de la commune de CHARNAY, le marché correspondant dans les conditions susvisées.
- Les crédits nécessaires au règlement de la dépense afférente à la présente délibération seront prélevés au compte « C/21312 Bâtiments scolaires » du budget de l'année en cours.





### **DECISION MODIFICATIVE N°1/2017: VIREMENT DE CREDIT**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L.2311-1 à 3, L.2312-1 à 4 et L.2313-1 et suivants,

VU la délibération en date du 3 avril 2017 adoptant le budget primitif,

CONSIDÉRANT l'inscription, au budget primitif 2017, d'un déficit d'investissement de 57 951.65€ sur le compte 001 (recettes d'investissement), ainsi qu'un déficit d'investissement de 99 178,50€ sur le compte 001 (dépenses d'investissement).

CONSIDERANT que le solde d'exécution reporté ne peut être que positif ou négatif, et ainsi être inscrit soit en recettes, soit en dépenses d'investissement, et qu'il y a donc lieu de corriger l'erreur matérielle inscrite au budget primitif 2017.

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire, et, après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal ADOPTE à l'unanimité le tableau de virement de crédits suivant :

		DEPENSES		RECETTES	
INVESTISSEMENT	СОМРТЕ	Diminution de Crédits	Augmentation de crédits	Diminution de Crédits	
R-001 Solde d'exécution reporté - investissement					
	R-001 : Solde d'exécution reporté - investissement			57 951,65 €	
TOTAL INVESTISSEMENT				57 951,65 €	

DIT que ces inscriptions seront inscrites en décision modificative du budget primitif 2017.

Pour copie conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

# VALIDATION DU PLAN DE CIRCULATION CHEMIN NEUF ET COURSIERE DE CHATILLON:

Proposition : mettre en sens unique le chemin Neuf entre la coursière de Châtillon et la RD70, dans le sens sud nord, pour des raisons de sécurité et de stabilité des accotements. Il faudra commander les panneaux (délai 1 mois). Cette mise en place du nouveau plan de circulation sera effective une fois les travaux du Chemin Neuf terminés (courant juillet)

La commune demandera à la gendarmerie de faire des contrôles aléatoires les premiers temps de la mise en place du sens unique

La proposition est acceptée à l'unanimité, toutefois, Danièle GERMAIN précise qu'elle regrette que le sens unique ne soit pas adaptable à la période pour faciliter le passage des engins agricoles (vendanges)

#### **PLAN DE STATIONNEMENT**

Danièle GERMAIN présente le bilan de la dernière réunion de la commission stationnement :

- Un relevé des foyers a été effectué dans le centre bourg (33 logements sans cour ni garage, 15 logements avec cour et 7 logements avec garage) soit un besoin de 67 places.
- Un relevé des places envisageables a été réalisé dans le centre bourg (Place de la Mairie, Bd des écoles, Place du Château, Place J-F. Dechet, Rue du Bas du Bourg,



Route de Marcy, Montée du Chevronnet, Rue Pravieux, Place du Pinet et Rue de la Chère Amie) pour un total de 74 places + parking Chavanis + une dépose-minute à la poste et une place de l'Eglise.

La demande de la commission est de prendre une délibération au prochain conseil pour instaurer une zone bleue sur la place du Château, matérialiser les places, et faire enlever les objets sur la voie publique (tables, pot de fleurs)

Une réflexion est engagée pour voir comment faire respecter la zone bleue (pouvoir de police des élus, convention pour mise à disposition d'un policier municipal pluri communal) Dans un premier temps (1 an) la commission préconise d'apposer « des papillons » rappelant que l'usager est en infraction. Passé ce délai, si la situation ne s'améliore pas, la commission demande d'avoir recours aux sanctions.

#### 1. VIE LOCALE

#### 1-1 Commission culture:

- Chantier international : (10 jeunes + 1 intervenant, du 9 au 23 juillet) Ils arrivent le 9 juillet, un apéritif d'accueil leur sera servi le lundi 10 juillet à 19h. Il faut dresser une liste des animations à leur proposer, et réaliser le planning de ces animations, ainsi qu'un planning de bénévoles pour la restauration du mur. Le mur qui sera restauré est celui situé en bas de la route des carrières qui remonte sur la route des Combes. Les jeunes participeront bénévolement à l'organisation du bal des pompiers.

Georges RONZON s'est engagé pour la 1ere semaine : réunion technique (21 juin à 18h30) pour organisation des travaux. Il est envisagé de mettre en place une demijournée technique pour former les jeunes aux travaux.

Un courrier a été envoyé à 22 Charnaysiens (16/18 ans) pour participer. Pas de réponse à ce jour.

La commune recherche un frigo et des vélos pour que les jeunes puissent se déplacer. Recherche également de solutions pour véhiculer les jeunes sur leur chantier. Ils seront hébergés dans la maison ex-Chirat. Le 8 juillet à 17h00 : besoin de main d'œuvre pour nettoyage, installation de matelas, frigo, gazinière...)

- Rosé nuits d'été: le 1<sup>er</sup> juillet à partir de 18h au Domaine des communes, soirée d'ouverture du Festival (concert Beatles) avec Food truck. 12€ adultes, gratuit − 18 ans (Places en vente à la Mairie et à l'Office du Tourisme des Pierres Dorées) La communauté de communes fait appel à des bénévoles. La décoration du village de Charnay aura lieu le jeudi 29 juin, et le 1<sup>er</sup> juillet au domaine des communes.

La commune organise un spectacle café-théâtre à 21h00. Vente des places à l'épicerie ou en mairie, paiement par chèque. Les gens de Charnay se chargent de l'organisation de la buvette.

Les programmes seront distribués dans le prochain Charnay Infos.

#### 1-2 Associations:

Ecole de musique : parcours musical organisé le 10 juin. Le 17 juin concert aux opalines. Harmonie : Le 22 juin, organisation de la fête de la musique.

# 1-3 Commission Tourisme:

Inauguration de la salle du patrimoine le 28 juillet avant le repas organisé par l'association des commerçants





9 tableaux seront installés dans la salle du patrimoine « Charnay d'hier et d'aujourd'hui » exposition d'une photo ancienne de Charnay et photo identique de Charnay aujourd'hui.

Tour du patrimoine : installation de support de tableaux, l'atelier de peinture exposera son travail dans la salle.

Le planning de la Tour est à remplir.

#### 1-4 Commission Agriculture environnement:

RAS

#### 1-5 Commission Artisanat - Commerce:

L'association des commerçants renouvelle son repas champêtre le 28 juillet à 20h00.

# <u>1-6 Commission communication</u>:

Site internet:

RAS

### <u>Charnay infos</u>:

Distribution le samedi 17 juin.

#### **Bulletin intercommunal:**

RAS

#### 1-7 Commission travaux:

Le matériel de la cantine a été changé (lave-vaisselle, frigo de 600 litres, four de réchauffe pour 70 couverts)

Changement du matériel informatique de la mairie (2 postes fixes + 1 portable)

Broc Assiette : Sol à refaire (10 000€), et pavage entre l'église et la bascule, devant chez les locataires et le caniveau central (35 000€)

Rendez-vous le 13 juin avec le département pour évoquer la mise en sécurité de la voirie départementale, en terme de vitesse des véhicule, circulation des poids lourds et sécurité des piétons (entrée nord du village, centre bourg, traversée de Bayère).

### Accessibilité:

Projet installation ascenseur mairie : Le rendez-vous avec l'Architecte des Bâtiments de France le 30 mai a été annulé, et reporté au 30 juin 2017.

Danièle GERMAIN précise qu'un courrier a été reçu en mairie, qui fait part des besoins et des conseils de l'association dans le cadre de la réhabilitation du château et de l'utilisation des locaux.

#### Erosion:

RAS

# 1-9 Commission appels d'offres:

**RAS** 

#### 1-10 Bibliothèque:

**RAS** 



#### 2. FINANCES

Compte au Trésor : 548 402.26 €

#### 3. URBANISME:

- DP BANCEL : Changement destination d'un local commercial en habitation. La DP est accordée suite à la modification du PLU approuvée le 19/01/2017
- DP BERTHET : Construction d'une piscine. La DP est accordée
- DP DE BENEDITTIS : Changement de menuiseries. DP accordée avec prescriptions coloris autorisés par le nuancier
- DP DE BENEDITTIS : Démolition escalier. DP accordée
- DP DEMPURE : Surélévation de sa maison. DP en attente de l'avis de l'ABF
- DP GUELI : Changement de menuiseries. DP accordée
- DP GERMAIN : Réfection de toiture suite intempéries. DP accordée prescriptions coloris tuiles dans le nuancier.
- DP BOUVARD : Installation auvent terrasse. DP accordée.
- DP GARCIA : Mise en place d'un store et d'une pergola. DP accordée.
- PC CYRILLE : Construction maison individuelle. PC accordé suite au dépôt des pièces complémentaires
- PC BOULAND : Construction abri de jardin 35m². PC accordé
- PC FAURE-GROSSIORD : Construction maison individuelle. PC accordé suite dépôt de pièces complémentaires modifiant le projet selon l'avis de l'ABF.
- Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux du lotissement Chemin du Buissy déposée : après vérification, les travaux sont terminés, la conformité n'est pas contestée.
- Il est constaté la présence de plusieurs décharges sauvages, ainsi que de plus en plus de réalisations de travaux sans autorisation préalable : un rappel sera fait dans le prochain Charnay info.
- Déclaration d'intention d'aliéner : maison d'habitation au 55 rte d'Alix. La commune ne fait pas usage de son droit de préemption.
- Déclaration d'intention d'aliéner : Parcelle Lieu-dit Pointboeuf. La commune ne fait pas usage de son droit de préemption.

# 4. VIE SOCIALE

### 4-1 Petite enfance:

Une permanence de l'animatrice du Relais d'Assistantes Maternelles aura lieu à Charnay à compter de la rentrée, une fois par mois.

# 4-2 Ecole:

Conseil d'école le jeudi 15 juin. L'inspecteur d'académie demandait de rendre réponse avant le 8 juin s'agissant de l'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2017.





Reconduction à l'identique pour l'année prochaine, il faut se laisser 1 an pour voir le prochain décret d'application et prendre une décision pour la rentrée 2018.

Il est envisagé une participation des familles, car l'organisation des TAP coûte cher (intervenant à 30€/séance) et le fond de soutien verse seulement 4000€/an. Cette année a été très compliquée suite aux différentes absences.

La kermesse du sou des écoles aura lieu le 24 juin, les enfants vont présenter ce qu'ils ont fait aux TAP. (Fil conducteur sur la préhistoire et les dinosaures)

Fête de l'école le 6 juin (18h30) : spectacle avec mise en chansons par l'intervenant en musique.

Une enseignante a été nommée sur la 4<sup>ème</sup> classe, et l'effectif reste stable.

# 4-3 Vie sociale - Personnes âgées :

Distribution des pâtés de vogue le 22 juillet

# 4-4 Agenda 21 :

Réflexion sur la poursuite avec l'agenda 21 : Les élus trouvent intéressant de continuer pour conserver le lien avec les autres communes.

Reste à savoir si l'audit est obligatoire tous les 3 ans (3000€) pour le renouvellement du label.

Désherbage : il faudrait définir un plan de désherbage pour définir les priorités. Voir s'il est possible d'utiliser des désherbants bio qui seraient autorisés.

# 4-5 Conseil Municipal d'Enfants:

Visite du sénat et du Panthéon, le 17 mai 2017, très appréciée. Le CME a pour projet de récupérer des pots vides, pour faire des confitures et les vendre lors de manifestations.

Françoise PINET propose que les enfants du CME dressent un bilan de leurs actions de l'année avant le Conseil du 3 juillet.

#### 5. INTERCOMMUNALITE

5.1 SIEVA:

RAS

5.2 SIVU DE LA PRAY:

Réunion le 27 juin

5.3 SYDER:

Réunion le 27 juin

5.4 Office du tourisme:

RAS

### 5.5 Communauté de Communes :

Hypothèse de changement d'organisation scolaire : 6 communes souhaitent changer pour revenir à la semaine de 4 jours.

Obligation de réaliser un PCAET (plan climat air énergie territorial)





Réflexion pour l'embauche d'un chargé de mission voirie, et d'une chargée de mission petite enfance.

Réunion mutuelle communale : 6 communes ont démarré l'action. Voir pour négociation avec différentes mutuelles. Un questionnaire sera distribué avec le Charnay Infos.

# 5.6 Espace Pierres Folles:

RAS

# 6. QUESTIONS DIVERSES

Courses des 9 clochers : recherche de bénévoles par l'association pour se positionner sur le parcours le jour de la course.

Demande de recours gracieux pour le retrait d'une sanction disciplinaire et la révision de la notation d'un agent. Le Conseil municipal vote contre le retrait et la révision à l'unanimité.

Danièle GERMAIN et Gérard DONATY ont assisté à la projection du film « Les Châteaux de Celia en beaujolais » (film de 15 châteaux du beaujolais réalisé dans le cadre d'un dossier « géo initiatives ». Ce film est un bel outil de promotion.

# PROCHAIN CONSEIL LUNDI 3 JUILLET à 20h00

